Pourparlers

ressource pour les négociations

PRINTEMPS 2016

TENDANCES EN MATIÈRE DE NÉGOCIATION ASSURANCE-EMPLOI

Tirer le meilleur parti du rabais de vos cotisations d'AE

Si votre employeur a un système de crédits accumulés de congés de maladie ou un régime d'invalidité de courte durée, il pourrait avoir droit à un rabais des cotisations d'assurance-emploi (AE) qu'il paie au gouvernement fédéral.

Si c'est le cas, une partie du rabais doit être remise aux employés.

Qu'est-ce que le rabais des cotisations d'AE?

Si l'employeur fournit un remplacement du salaire sous forme d'un régime de congés de maladie ou d'invalidité de courte durée, les travailleurs n'ont probablement pas besoin de prestations d'AE pour la période de leur maladie.

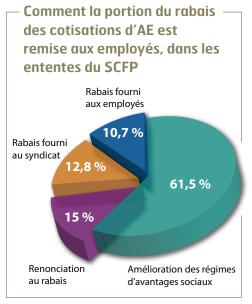
Par conséquent, les employeurs qui offrent un régime de congés de maladie ou d'invalidité de courte durée peuvent demander une réduction des cotisations d'AE qu'ils paient. L'employeur doit présenter une demande de rabais, fournir la documentation sur son régime de congés de maladie, et indiquer comment il remettra aux employés la portion du rabais qui leur revient.

Comment les employés peuventils bénéficier du rabais?

Lorsqu'un employeur présente une demande de réduction de ses cotisations

d'AE, il doit fournir la preuve que ses employés bénéficieront « d'un montant qui correspond à au moins 5/12 des économies réalisées ». Service Canada précise que les méthodes acceptables comprennent ce qui suit :

- un versement en espèces;
- de nouveaux avantages sociaux, tels qu'un régime d'assurance pour les soins dentaires, une assurance-vie collective, des breuvages gratuits ou des activités sociales gratuites;
- des avantages sociaux améliorés.



Négocier des avantages collectifs pour le rabais des cotisations d'AE

Si votre convention collective ne mentionne pas l'utilisation du rabais des cotisations, il est fort probable que votre employeur reçoit quand même une réduction de ses cotisations. Peut-être que la dinde de Noël est financée par la portion du rabais de l'AE des employés et non par la générosité de l'employeur

La bonification des avantages sociaux, comme la couverture des soins dentaires ou les programmes d'aide aux employés, est l'usage le plus couramment négocié de la portion du rabais des cotisations d'AE qui revient aux employés.

Des sections locales du secteur de la santé au Manitoba et en Saskatchewan ont négocié un fonds provincial d'éducation et de formation pour leur rabais d'AE des employés.

Voici quelques recommandations à suivre lors de la négociation ou de l'examen de l'utilisation du rabais des cotisations d'AE:

• Assurez-vous que votre régime de congés de maladie fournit un minimum de 75 jours de congé de maladie accumulés pour usage personnel (non

À L'INTÉRIEUR

Continue sur la page 3



2 ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Note d'information pour les militants : Ce à quoi le SCFP peut s'attendre du nouveau gouvernement libéral

4 PRIVATISATION

Les leçons de la Commission Charbonneau: La privatisation des services publics peut avoir des conséquences Syndicat canadien
de la fonction publique dangereuses

NOTE D'INFORMATION POUR LES MILITANTS:

Ce à quoi le SCFP peut s'attendre du nouveau gouvernement libéral

De nombreux Canadiens se sont réjouis le 19 octobre, lorsque le gouvernement conservateur de Stephen Harper a été balayé par une vague d'appui envers le parti libéral. Le nouveau gouvernement adopte une position beaucoup plus socialement progressiste que ses prédécesseurs; sur ce point, c'est positif. Toutefois, son plan économique ne semble pas très différent de celui des conservateurs.

Aujourd'hui, quelques mois après cette élection, nous commençons à avoir une image plus claire de ce que le nouveau gouvernement nous réserve.

Les services de garde à l'enfance

La création d'un programme national de garderies serait le plus important nouveau programme social créé depuis l'assurance-maladie. Nous avons démontré que les garderies sont bonnes pour l'économie et les familles. Les libéraux élaboreront un nouveau régime national de services d'éducation à la petite enfance et de garderies avec un certain financement provenant de leur enveloppe « d'infrastructure sociale ». Mais ce programme pourrait mener à l'augmentation des services de garde d'enfants fournis par le privé.

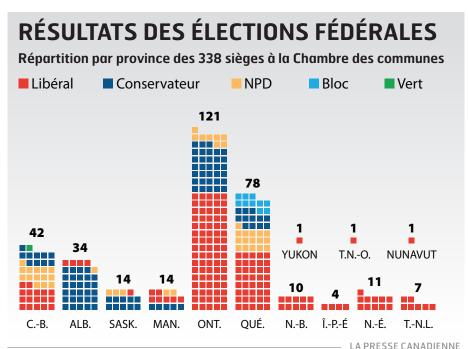
Les soins de santé

Les libéraux ont promis de « convoquer immédiatement » une réunion des premiers ministres pour négocier un nouvel Accord sur la santé, mais ne se sont pas engagés à annuler les compressions de 36 milliards de dollars du gouvernement Harper. La politique de santé fédérale pourrait bien s'harmoniser à celle de l'Ontario, qui tente de remédier aux lacunes des soins actifs et de longue durée en augmentant les soins de santé privés. En ce qui concerne l'assurance-médicaments, les libéraux soutiennent l'achat en vrac et peut-être un régime d'assurance-médicaments dit « catastrophique », dont on peut bénéficier seulement si les coûts des médicaments dépassent un certain pourcentage du revenu du ménage.

Les régimes de retraite

Lors de la réunion du ministre des

Finances libéral en décembre 2015, Bill Morneau, avec les ministres des Finances provinciaux, ont mis en suspens l'expansion du Régime de pensions du Canada (RPC) jusqu'à une prochaine réunion. Bill Morneau n'est pas personnellement pour une expansion du RPC. Il y a donc vraiment des raisons de s'inquiéter. Les libéraux pourraient également tenter d'utiliser des fonds du RPC/RRQ pour privatiser des infrastructures. Enfin, le parti a été muet sur la proposition d'autoriser la conversion rétroactive des régimes de retraite à prestations déterminées en régimes de prestations cibles dans les domaines de compétence fédérale.



Pourparlers est offert quatre fois l'an. Son but premier est de fournir aux comités de négociations des sections locales du SCFP, aux dirigeants élus et aux conseillers syndicaux l'information nécessaire pour préparer — et négocier — les demandes de négociations.

Trouvez les numéros précédents du bulletin en ligne à **scfp.ca/pourparlers**

Recevez les bulletins par courriel à **scfp.ca/abonnement**

Veuillez envoyer toutes corrections, questions ou contributions à Margot Young par courriel au servicederecherche@scfp.ca



Suite de la page 1

pour une maladie d'un membre de la famille).

- Exigez de votre employeur qu'il présente chaque année les renseignements sur le montant généré par le rabais de l'AE et la manière dont ce montant a été appliqué. Le syndicat devrait être en mesure de négocier l'affectation de toute partie inutilisée du rabais.
- Exigez qu'aucun changement ne puisse être apporté à l'utilisation sur la portion du rabais qui revient aux employés sans un accord mutuel.

Pour des exemples de clauses, consultez cet article dans scfp.ca/pourparlers

■ Cheryl Stadnichuk

L'infrastructure

La grande promesse électorale des libéraux était d'augmenter les dépenses d'infrastructure de 60 milliards de dollars en dix ans. Un total de 125 milliards de dollars sera dépensé dans trois principaux domaines: les programmes sociaux, le transport en commun et les projets écologiques. Le financement du transport en commun sera alloué en priorité aux routes, ponts, corridors de transport, ports et accès frontaliers. Le financement des programmes sociaux sera alloué en priorité aux logements abordables et installations destinées aux personnes âgées, aux services d'éducation à la petite enfance et garderies, et aux infrastructures récréatives ou culturelles. Le financement écologique sera alloué en priorité aux installations locales de traitement des eaux, aux infrastructures capables de résister aux changements climatiques, à l'énergie

propre et au nettoyage des sites contaminés pour faciliter les nouvelles constructions.

Bonne nouvelle : le nouveau gouvernement a rapidement éliminé la présélection obligatoire des PPP exigée pour tout projet de plus de 100 millions de dollars. Mauvaise nouvelle : les libéraux se sont engagés à soutenir la « diversification des modes de financement et d'approvisionnement ». Il faut donc s'attendre à une augmentation de la privatisation et de la sous-traitance.

Le droit du travail

Avec l'adoption du projet de loi C-4, les libéraux progressent dans leur engagement à annuler le projet de loi C-377 (divulgation obligatoire des renseignements des syndicats) et le projet de loi C-525 (qui rend la syndicalisation plus difficile dans les domaines de compétence fédérale).

L'éducation postsecondaire

Pendant la campagne électorale, les libéraux ont promis d'augmenter de 3,3 milliards de dollars les bourses du gouvernement fédéral accordées aux étudiants. Les promesses supplémentaires aux étudiants du Canada comprenaient le projet d'expansion du Programme d'aide au remboursement pour s'assurer qu'aucun diplômé ayant reçu des prêts étudiants ne soit tenu de les rembourser avant de gagner un revenu d'au moins 25 000 \$ par année, en plus de retarder les frais d'intérêt sur les frais de scolarité.

La réforme démocratique

M. Trudeau a promis que cette élection était la dernière du système uninominal majoritaire à un tour. Il s'est engagé à établir un comité représentant tous les partis pour envisager une réforme électorale (y compris la représentation proportionnelle et le mode de

scrutin préférentiel) et une législation sur la réforme électorale dans les 18 mois suivant la formation de son gouvernement.

Les Premières Nations

Une enquête sur les femmes autochtones disparues ou assassinées a été annoncée. Les libéraux ont fait la promesse pendant la campagne électorale de mettre fin à tous les avis d'ébullition de l'eau dans les réserves des Premières Nations au cours des cinq prochaines années. Ils ont également promis d'augmenter les dépenses en éducation et de mettre en œuvre les 94 recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation.

Les accords commerciaux

Les libéraux appuient le libre-échange en général, et l'Accord économique et commercial global (AÉCG) et l'Accord de libre-échange du Partenariat transpacifique (PTP) en particulier. Ils ont également indiqué qu'ils veulent conclure des accords commerciaux avec la Chine et l'Inde. Jusqu'ici, ils ont été silencieux concernant l'Accord sur le commerce des services (ACS), un accord qui met les services publics à risque.

Analyse

Le taux de participation a considérablement augmenté lors des dernières élections: de 61,1 pour cent en 2011 à 68,5 pour cent en 2015. En fait, 2,7 millions de Canadiens de plus ont voté en 2015 qu'en 2011.

Le vote total pour le parti conservateur n'a pas beaucoup varié par rapport à 2011. Le NPD a perdu un quart de ses votes. Mais le facteur principal est l'augmentation de la participation électorale, et le surplus des votes a presque entièrement bénéficié au parti libéral.

Archana Rampure

Partis	Sièges remportés en 2015	par rapport à	% du vote total en 2015	Total des votes en 2015	Changement du total des votes par rapport à 2011	% d'augmentation ou diminution du total des votes par rapport à 2011
Libéral	184	+150	39,5 %	6,930,136	+4,146,961	+149 %
Conservateur	99	-67	31,9 %	5,600,496	-231,905	-4 %
NPD	44	-59	19,7 %	3,461,262	-1,047,212	-23 %
Bloc	10	+6	4,7 %	818,652	-71,136	-8 %
Vert	1	0	3,4 %	605,864	29,643	+5 %

LES LEÇONS DE LA COMMISSION CHARBONNEAU La privatisation des services publics peut avoir des conséquences dangereuses

La plupart des gens se souviendront des allégations explosives qui ont été diffusées lors de l'enquête publique sur la corruption et la collusion dans l'industrie de la construction au Québec. La Commission Charbonneau a constaté que, pendant des années, des entreprises supposément dignes de confiance ont obtenu des contrats de construction de routes publiques, de traitement des eaux usées et d'autres contrats de construcd'appel d'offres publics, surtout pour déterminer les besoins des projets durant la phase de conception. Le ministère était également incapable d'évaluer correctement les dépassements de coûts et d'autres factures durant la phase de construction.

De plus, les travaux municipaux confiés à des sous-traitants ont donné lieu à des conditions permettant aux entreprises corrompues d'abuser du système. Seulement dans la Ville de

Une des pistes de solutions régulièrement soulevées (...) pour prévenir la collusion entre les intervenants du secteur privé et mieux estimer les coûts des travaux de construction est de renforcer l'expertise interne des donneurs d'ouvrage publics (DOP), notamment en leur permettant de réaliser certains travaux eux-mêmes, en régie interne.*

tion à des coûts exorbitants. Ces entreprises versaient ensuite une partie des profits à la mafia, ainsi qu'à des représentants du gouvernement et aux partis politiques qui avaient permis d'assurer les contrats.

Mais qu'est-ce qui, en premier lieu, a permis à ces entreprises privées d'établir des manigances de corruption complexes et de coûts exorbitants? Examinons certaines causes.

Les mesures d'austérité et la sous-traitance

De nombreux témoins en conviennent : les mesures d'austérité et les compressions au ministère des Transports pendant des années ont créé une situation où il n'y avait pas suffisamment d'expertise à l'interne pour surveiller et inspecter correctement les processus

Montréal, le nombre des cols bleus de la section locale 301 du SCFP a été réduit de 12 000 dans les années 70. à environ 5 000 dans les années 2000. Dans certains domaines privatisés comme les trottoirs, les eaux usées et le pavage, l'absence de concours a permis aux entreprises liées à la mafia de former des cartels permettant de truquer les processus d'appel d'offres et de gonfler les coûts jusqu'à 30 pour cent.

Les partenariats public-privé (PPP): un dangereux manque de transparence

La Commission a consacré beaucoup d'attention aux manigances de corruption au Centre universitaire de santé McGill (CUSM) en PPP dans lesquels Arthur Porter (PDG à ce moment-là) et SNC Lavalin étaient impliqués. Le rapport montre comment le mystère

corruption. Les gestionnaires du CUSM pouvaient décider qui participerait aux comités de sélection supervisant les soumissions, et des pots-de-vin

(L)'expertise interne est un rempart efficace contre la collusion.*

étaient offerts aux gestionnaires et aux membres des comités pour favoriser un soumissionnaire.

Tout ceci aurait pu être évité si la province avait décidé d'adopter la méthode traditionnelle : le financement des projets par le secteur public. Comme si cela ne suffisait pas, IRIS, un groupe de réflexion du Québec, a publié un document en 2014 démontrant que le gouvernement du Québec aurait pu économiser près de 2 milliards de dollars en rachetant le contrat et en ramenant l'hôpital dans le secteur public.

Comment régler ces problèmes? Le rapport final de 1700 pages de la Commission, déposé en novembre 2015, énonce 60 recommandations pour lutter contre la corruption et la collusion, notamment l'embauche à l'interne de plus d'employés ayant de l'expertise aux niveaux provincial et municipal, l'amélioration de la surveillance et de la transparence dans le processus d'appel d'offres public, et une protection renforcée des dénonciateurs.

■ Mathieu Vick

*Source des citations:

Rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Tome 3, p. 134,135)